

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 4

Artikel: Le vote électronique lors des élections en 2011
Autor: Lutz, Georg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le vote électronique lors des élections de 2011

Le projet de recherche électorale Selects a intégré pour la première fois les Suisses de l'étranger à son enquête postélectorale de 2011. Dans le présent article, Georg Lutz, responsable du projet Selects et professeur à l'Université de Lausanne, nous présente les principaux enseignements concernant le vote électronique.

Depuis plusieurs années, le vote par Internet fait l'objet d'essais pilotes en Suisse. Pour la première fois en 2011, ces tests ont également concerné les élections au Conseil national. Une avancée significative pour les Suisses de l'étranger, qui disposent souvent de très peu de temps pour compléter et renvoyer leur bulletin lors du vote par correspondance, ce qui empêche d'ailleurs fréquemment la participation au scrutin. La mission d'observation électorale de l'OSCE a d'ailleurs critiqué ces délais trop brefs lors des élections de 2011 en Suisse (plus de détails sous <http://www.osce.org/odihr/elections/Switzerland/81974>).

L'instauration du vote électronique est une opération complexe. Le procédé doit garantir le secret du vote et prévenir dans la mesure du possible toute erreur, utilisation abusive ou manipulation. Le vote doit également être simple. Et il n'est pas aisément de satisfaire de manière optimale à toutes ces exigences: en effet, plus les mesures de sécurité sont étendues, plus le vote devient complexe.

Une plus forte participation avec le vote électronique

Le vote électronique influe-t-il favorablement sur la participation? Quelle est son acceptation? Les élections de 2011 livrent des éléments de réponse à cet égard. Ainsi, 16 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles pouvaient voter par Internet, 71 % qu'elles ne le pouvaient pas et 13 % ne le savaient pas. Ceux qui pouvaient recourir au vote électronique l'ont très souvent fait, soit près des trois quarts des personnes interrogées. Une forte majorité de ceux qui n'ont pas pu voter par Internet ont en outre déclaré que s'ils en avaient eu la possibilité, ils l'auraient fait. Parmi ceux qui ne se sont pas rendus aux urnes, tous ou presque ont indiqué qu'ils auraient voté s'il en avaient eu la



possibilité par Internet. Sustiennent-ils leurs intentions? Peut-être, mais cela montre que le vote électronique répond à une réelle demande de la part des Suisses de l'étranger.

Reste une question centrale, celle de savoir si le vote électronique a effectivement induit une hausse de la participation. Dans l'ensemble, la participation des Suisses de l'étranger inscrits dans un registre électoral se monte à 30 %, soit un taux nettement inférieur à celui de la participation globale, qui s'établit à 50 %. L'enquête a révélé que la participation est nettement plus forte pour les Suisses qui pouvaient voter par voie électronique (41 %) que pour ceux qui ne le pouvaient pas (31 %). Et seulement 16 % des personnes qui ignoraient si elles pouvaient voter par Internet ont pris part au vote.

L'acceptation du vote électronique

Tout système de scrutin, quel qu'il soit, repose sur deux éléments essentiels: sa sécurité et son acceptation. Il n'existe pas de procédé infaillible et la plupart des citoyens ignorent presque tout du fonctionnement d'un système de vote. Comment par exemple le secret est-il garanti lors du vote par correspondance? Comment les voix sont-elles décomptées? Deux aspects dont la plupart semblent s'accommoder puisque plus de 80 % des Suisses votent aujourd'hui par correspondance.

L'enquête révèle également l'importance de différents éléments de l'E-voting et quels sont les points qui inquiètent les personnes interrogées. Les Suisses apprécient ainsi de ne plus devoir s'inquiéter du délai d'acheminement et de pouvoir être sûrs que les voix seront comptabilisées correctement. Très souvent, les personnes interrogées déclarent qu'il est beaucoup plus simple de voter sur Internet depuis chez soi. Le caractère ludique ou l'attrait technique pour la

nouveauté ne jouent qu'un rôle secondaire. 40 % des personnes interrogées ont quand même des inquiétudes quant à d'éventuelles erreurs de transmission et de décompte des voix. Un tiers s'interroge sur la sécurité de la nouvelle technologie. Une maîtrise insuffisante d'Internet ou la complexité du vote ne semblent en revanche pas poser de véritable problème.

Conclusion

Un effet positif du vote électronique sur la participation électorale est attendu pour les Suisses de l'étranger. Leur participation tend tout de même à être inférieure à celle en Suisse – il est vrai que les campagnes électorales sont également moins présentes à l'étranger que sur le territoire helvétique – mais l'on peut s'attendre au moins à un rapprochement des taux de participation.

Il n'est pas surprenant que la communauté des Suisses de l'étranger accueille très favorablement l'introduction générale du vote électronique. Mais le plus grand défi reste la question de sa sécurité, qui concentre les inquiétudes. Elles ne devraient toutefois pas être surestimées et générer une procédure trop compliquée. La simplification du vote par correspondance qui, il y a plus de dix ans, avait suscité quelques craintes n'est plus que rarement critiquée, bien que ce système ne soit pas à l'abri d'erreurs ou d'utilisations abusives dans certains cas. L'on peut donc prévoir une meilleure acceptation du vote électronique une fois que le système sera généralisé.

GEORG LUTZ

SUISSES DE L'ÉTRANGER INTERROGÉS

Pour la première fois, les Suisses de l'étranger ont pu également être interrogés à l'issue des élections dans le cadre du projet Selects, grâce au soutien du DFAE. Quelque 7000 électeurs ont été contactés, 1629 (23%) ont répondu à l'enquête. Le sondage a été réalisé en ligne au moyen d'un questionnaire conçu pour la communauté des Suisses de l'étranger. Vous trouverez de plus amples informations dans la publication Georg Lutz, Eidgenössische Wahlen 2011. Wahlteilnahme und Wahlentscheid. Selects-FORS: Lausanne (2012); disponible en ligne sous www.selects.ch.